



APHRAP

36, bd du Redon
Le Parc aux Fontaines – Bât. 5
13009 Marseille

Assemblée Générale

Réf : BL.NA /04021

COMPTE RENDU de ASSEMBLEE GENERALE Du jeudi 19 février 2004

Assemblée Générale Ordinaire

- 1° résolution : Rapport moral, rapport d'activités, orientations 2004
- 2° résolution : Rapport Financier, approbation des comptes
- 3° résolution : Cotisation
- 4° résolution : Renouvellement du Conseil d'Administration

Ouverture de l'Assemblée Générale à 16H30

Un total de 107 personnes soit 88 présentes et 29 pouvoirs, le quorum est largement atteint

Accueil par le Président qui remercie le Maire de La Destrousse et G Petitbois qui reçoivent dans cette salle, les participants à cette assemblée.

Malheureusement cette année encore, des membres de l'association ont été durement éprouvés aussi nous leur adressons notre soutien. B. Lachamp excuse l'absence de Jean Michel Vigliano et fait remarquer combien il est important de sentir cette solidarité et cette amitié qui nous anime.

Cette assemblée est également le moment privilégié pour renouveler les adhésions

Avant de commencer l'exposé des différents rapports, B Lachamp fait voter l'assemblée pour savoir si elle accepte le vote « à main levée » des 3 résolutions

Pas de vote ni contre, ni abstention ; **la proposition est adoptée à l'unanimité**

1° Résolution :

- Rapport moral

Vous avez du apprécier qu'avec la convocation de l'AG nous ayons joint un Flash Infos spécial AG, nous permettant de vous donner l'essentiel de ce que nous allons vous dire aujourd'hui.

Vous entendrez tout ceci plus en détail à propos du rapport d'activités que les divers responsables de l'Association vont vous faire :

Secrétariat - Trésorier - Commission Garanties de Ressources - Commission Preretraite et retraite -
Commission Animation -

Mais pour commencer, comme nous l'avons évoqué en début du Flash Infos spécial AG, j'aimerais revenir sur notre récent parcours : depuis l'Assemblée Générale Constitutive de janv. 2000, nous avons fait ensemble un joli itinéraire. Aujourd'hui jeudi 19 février 2004, nous tenons notre 4^{ème} Assemblée Générale Ordinaire. Certes nous avons rencontré quelques difficultés "sociales" que nous nous sommes efforcés de "traiter" au mieux.

Mais ce qui est sûr et que vous attendiez le plus, c'est une information régulière pour ne pas vous sentir seul vis à vis de certaines questions ou inquiétudes.

C'est aussi le plaisir pour chacun d'entre nous de rencontrer ou d'avoir tout simplement des nouvelles de tels ou tels de nos amis de travail que les circonstances nous ont fait perdre de vue.

Nous avons bien raison il y a quatre ans de vouloir nous défendre, nous retrouver, et **combler ce vide de l'isolement et de l'oubli !**

Je tenais à y revenir car c'est essentiel, et sommes de plus en plus déterminés sur cette nécessaire orientation de l'Association

Cette introduction faite, je vais évoquer globalement l'activité de l'Association, notamment les points les plus importants à retenir de l'année écoulée ; nous considérons avoir suivi les orientations que nous nous étions données lors de l'AG du 11 février 2003.

Je tiens à remercier le Bureau, les Commissions, le Conseil d'Administration et l'implication importante de certains, de nous avoir permis de poursuivre notre action, notamment :

- 1 Maintien de la vigilance sociale et conserver un bon contact avec nos interlocuteurs de BayerCropscience (la DRH et le Président de la Mutuelle) ainsi qu'avec Aon, Axa, Apicil.
- 2 Etude et proposition d'une alternative mutuelle. La conjoncture actuelle du dossier au niveau national des dépenses de santé est très délicate et son évolution incertaine. Nous pensons que pour une grande majorité d'entre nous (les retraités) affiliés à la Mutuelle BayerCS, ils peuvent être satisfaits. Les futures dispositions obligatoires resteront vraisemblablement raisonnables et à ce jour nous faisons, tout à fait confiance au Conseil d'Administration de cette Mutuelle et notamment à son Président Daniel Vasserot pour nous "défendre"
- 3 Nous sommes heureux de savoir que les anciens d'Aventis CS et maintenant de BayerCS sont enfin en train de créer une Association. Depuis plusieurs années nous étions très étonnés de constater l'absence d'Association chez eux ; ils nous ont contactés et s'inspirent de nos statuts pour créer leur association. C'est une excellente chose sur le quel nous devrions pouvoir nous appuyer dans le futur, et surtout permettre de nous "compter" plus nombreux en cas de besoin.
- 4 Comme vous le savez, en 2003, Bayer CS ne nous a plus attribué de subvention, malgré notre tentative d'obtenir "une rallonge" ; Il faut reconnaître qu'ils ont parfaitement rempli leur engagement qui était de 50000 francs par an pendant 3 ans. Il nous reste donc maintenant à bien gérer notre trésorerie pour ne pas dilapider rapidement notre cache maille.
- 5 Nous avons évolué dans la présentation de notre journal d'information, pour répondre à l'objectif que nous nous étions donnés d'une information plus fréquente, en temps "plus réel", et à un coût sensiblement amélioré, je crois que vous êtes satisfaits de cette nouvelle présentation ; nous avons donc l'intention de poursuivre dans ce sens. La messagerie électronique est de ce point de vue très utile et économique, merci à ceux qui le peuvent de s'y intégrer et de nous le faire savoir
- 6 En ce qui concerne l'objectif de contact avec les anciens éloignés ou récemment inactifs, nous y avons donné suite :
 - + d'une part pour les nouveaux inactifs la réponse est en train d'être donnée, par la création de l'Association "lyonnaise"
 - + En ce qui concerne les éloignés, sur initiative de l'APHRAP, un groupe de 4 adhérents de l'Aphrap, anciens de Beaucaire, a pris en charge de relancer une animation dans ce secteur géographique. Après un important travail, ils ont pu mettre sur pied, avec notre concours, un rassemblement qui a eu un très grand succès en ce début d'année. Cette opération a nécessité que l'équipe de Beaucaire, tout en restant fidèle et rattaché à l'Aphrap, ait une très large autonomie bien compréhensible et bien nécessaire.

Je me dois enfin de vous donner deux précisions complémentaires et importantes en ce qui concerne Beaucaire :

- D'une part cette démarche pilotée par des représentants et sous l'égide de l'Aphrap, pourra organiser des activités ouvertes à des non affiliés à APHRAP. Pour épauler cette démarche il a été souhaité que deux membres du groupe pilote soient candidats aujourd'hui à un poste au Conseil d'Administration de l'Aphrap
- d'autre part c'est l'association qui a pris en charge, par décision du CA, les frais et la responsabilité de cette première manifestation

-Rapport d'activités de la commission GR

La commission Garantie de Ressources de l'APHRAP s'est attachée cette année comme les années précédentes à gérer, dans l'immédiat, les dysfonctionnements ou les cas personnels un peu spéciaux ou difficiles et à prévoir l'avenir qu'il soit à court terme (1 an) ou à long terme (~10 ans) dans la mesure du possible et dans l'état actuel de nos informations.

Elle a donc eu des actions directes auprès d'AON, et de Bayer. Ce sont essentiellement des actions de questionnement. Elle a participé aussi par le biais de ses représentants aux 2 réunions de suivi des accords d'entreprise. Les adhérents ont eu, naturellement, un retour que se soit par l'intermédiaire d'un Flash infos, d'un coup de fil, d'un courrier individuel ou collectif ou lors d'une réunion.

Il est clair à ce jour que les 3 situations engendrées par les plans sociaux GR3, GPR3, NGPR3 ne présentent et n'ont pas présenté des anomalies graves. Il est clair aussi que les différentes étapes telles le chômage, le contrat A, le contrat B, la retraite ont été atteintes correctement, naturellement avec des degrés d'avancement différents en fonction des plans.

Ceci certainement grâce à des accords d'entreprise, somme toute, bien ficelés mais aussi grâce à la vigilance, à la réactivité, et aux interpellations des membres de la commissions de l'APHRAP, qu'ils en soient remerciés : E Baeza, M Faure, P Benhaim, G Riou, D Martinez, JC Dervyn, F Cosmidès

- **Rapport d'activités commission PRR**

La Commission a eu deux préoccupations cette année :

- 1- Se tenir au courant de la renégociation de l'accord paritaire des frais de santé entre la Direction et les Organisations Syndicales de Bayer CropScience ;
- 2- Etablir un Contrat Groupe entre l'Association et une Mutuelle pour une alternative aux adhérents de l'APHRAP.

Cela a conduit la Commission à travailler en groupes restreints tout en tenant informé tous ses membres de l'évolution des discussions. Soit :

- Une réunion plénière le 25 mars 2003 pour définir les choix ;
- 2 réunions avec la Mutuelle de Provence ;
- 3 réunions avec la Mutuelle Chirurgicale de Marseille ;
- 1 rencontre avec AG2R ;
- Participation à l'AG de la Mutuelle Bayer CropScience ;
- Une réunion d'information avec les PRR le 25 novembre 2003.

Le **premier point** a nécessité une relation soutenue avec le Président de la Mutuelle Bayer CropScience et comme chaque année, une participation à l'Assemblée Générale de cette Mutuelle le 19 juin 2003.

La Mutuelle Bayer CropScience :

- 1- fait partie intégrante des statuts de l'ensemble du personnel de BCS suite aux négociations sur leur harmonisation ;
- 2- elle est reconduite sous sa forme actuelle ;
- 3- début du 2^{ième} trimestre 2004, une réflexion entre Organisations syndicales et Direction sera engagée pour analyser les conséquences de la réforme de la Sécurité Sociale. Cette réflexion portera sur le fonctionnement (prestations, cotisations), sans remise en cause du dispositif actuel.

Le **deuxième point** comme cela a été dit dans « Les Flash Infos de l'APHRAP N° 4 et N° 5 » a été plus délicat que nous le prévoyions.

La réflexion sur l'évolution de la Sécurité Sociale et les premières mesures prises par les pouvoirs publics (hausse du forfait hospitalier, augmentations des visites et consultations de spécialistes, déremboursement de certains médicaments) ont rendu les Mutuelles très prudentes.

Des trois organismes retenus, seule la Mutuelle Chirurgicale de Marseille a maintenu une proposition de Contrat de Groupe, donc à un niveau de cotisations différent des cotisations individuelles. Quant à l'offre de prestations elle se situe au niveau du Régime 2 de la Mutuelle Bayer CropScience.

Nous avons présenté ce projet aux adhérents de l'APHRAP lors d'une réunion le 25 novembre 2003.

Les adhérents de la Mutuelle Bayer CropScience, rassurés par les résultats des négociations paritaires, n'éprouvent plus le besoin de quitter le système actuel.

Ce projet intéresse, en fait, certains d'entre vous, mais à votre décharge le temps était trop court pour prendre une décision avant la fin de l'année 2003.

Par ailleurs, si tous les GR bénéficient actuellement d'un régime complémentaire assuré par AXA, à leur départ à la retraite, les GPR3 n'auront pas d'autre choix que de s'assurer individuellement auprès d'un système complémentaire de leur choix (Mutuelle ou Assurance) ou de répondre à la proposition d'AON à un tarif différent du tarif collectif, alors que les NGPR3 auront la possibilité d'adhérer individuellement à la Mutuelle BayerCropScience.

Nous avons fait part à la personne qui suit ce dossier à la Mutuelle Chirurgicale de Marseille (Les Mutuelles du Soleil) que nous n'étions pas en mesure de donner en 2003 suite à ce projet. Nous avons convenu de nous revoir dans le deuxième trimestre de 2004 pour réactualiser la proposition.

- Rapport d'activités commission Animation

Au cours de l'année 2003 la commission animation a poursuivi ses activités réparties en réunions conviviales, balades pédestres et journées à thèmes qui sont les trois axes de nos réflexions.

Dans l'esprit d'économie qui nous anime, il a été établi comme principe qu'en dehors de la réception qui suit l'assemblée générale toutes nos activités doivent s'autofinancer.

En ce qui concerne le bilan de l'année écoulée ce sont 5 réunions de la commission qui se sont concrétisées sous la forme de :

- 4 balades pédestres
- 1 sortie à thème
- 1 apéritif convivial du mois de juin
- la préparation à l'assemblée générale et la galette des rois

Pour 2004 nous maintiendrons notre cap en démarrant avec une sortie de remise en jambes à la grotte de la Grande Baume le 11 mars, puis une sortie à thème le 1 avril à la cathédrale d'images, aux Baux, et une balade à la Ste Victoire le 6 mai.

A propos de notre traditionnel apéritif du mois de juin, je lance un appel d'offres pour que vous nous aidiez à trouver l'établissement qui nous recevra. Bien entendu d'autres propositions seront faites au cours du reste de l'année

- Rapport du secrétariat

Cheville ouvrière de l'association, c'est l'organe qui tient à jour la liste des adhérents, avec leur situation vis à vis de la retraite, leur adresse, téléphone, ...

A ce sujet informez-nous, de vos changements afin que notre fichier reste à jour.

Nous sommes 170 membres sur l'exercice 2003, soit le même nombre que l'an passé. Les nouvelles adhésions ont compensé les 15 membres qui n'ont pas renouvelé leur cotisation.

Nous archivons la correspondance, rédigeons les comptes rendus des réunions

- Assemblée Générale.
- Réunion de bureau - 8
- Conseil d'administration - 4

Nous assurons la diffusion des documents de communication, convocations, ...

Enfin nous participons à la diffusion du Flash-Info. *Voir le déroulement sur les panneaux d'entrée.*

Au sein de votre secrétariat, dont la responsabilité est assurée par Jean Michel Vigliano avec Nadia Arpaja et Alain Robert comme adjoints :

Nadia assure la prise des comptes rendus et en édite le premier jet.

Jean Michel en assure l'édition et la diffusion par e-mail.

Gérard Riou se charge de l'adressage et de l'édition des enveloppes.

Enfin, Daniel Martinez a la charge du tirage et de l'expédition des documents.

Ainsi comme le travail nous fatigue, nous nous le sommes partagé.

Il faut remarquer que parmi nous, 43 ont une adresse e-mail ce qui facilite la communication et permet quelques économies.

Jean Michel remercie l'ensemble de l'équipe qui pendant cette année a assuré sans faille et avec des prouesses de rapidité, l'édition et la diffusion des documents.

Enfin, le fonctionnement de ce secrétariat s'appuie sur une base très organisée, mise en place par celui qui jusqu'à l'an passé a assuré la fonction de secrétaire, entre autre, Pierre Bruneau, à qui je rends ici hommage pour le travail très important qu'il a accompli.

- **Information Flash infos** : J Bard nous présente l'équipe d'intervention du Flash infos

Rédaction des articles	Les membres du bureau et animateurs des commissions
Présentation et mise en page	J Bard
Comité de lecture – bon à tirer	B Lachamp – G Petitbois – JM Vigliano – J Bard
Edition et diffusion e-mail	JM Vigliano
Adressage	G Riou
Tirage et expédition	D Martinez

Pour que l'information vous parvienne dans les meilleurs délais toute cette équipe se mobilise sur environ 8 jours.

Un appel est lancé pour d'éventuelles nouvelles rubriques, informations pouvant avoir un intérêt pour nos adhérents.

La nouvelle formule Flash infos plait en général

Remarque d'un participant : la couleur serait à revoir !

- **Orientations et objectifs pour 2004**

Nous maintiendrons donc pour 2004, le cap général tracé depuis maintenant 3 ans :

Avoir un équilibre entre l'activité sociale et l'activité amicale et conviviale ainsi qu'une sympathique harmonie entre les générations composant l'association

Nos orientations et objectifs pour 2004 seront donc encore :

- 1 Maintenir la vigilance sociale et revoir l'alternative d'une mutuelle pour certains
Maintenir les meilleurs contacts avec Lyon (DRH, Association, Mutuelle)
Rester disponible pour répondre à vos préoccupations ou à vos problèmes (GR et PRR notamment)
- 2 Les problèmes GR et PRR étant cernés et partiellement stabilisés, tout en restant vigilant et en vous informant, nous pensons qu'il nous faut privilégier, si possible en les diversifiant, les activités ludiques attractives diverses, (randonnées, tourisme, informatique, AOC, boules, vélos autres...), c'est très important pour pérenniser l'association. Nous souhaitons vivement plus d'intérêt de votre part dans le domaine des diverses activités "amicales" par petits groupes, car toutes les activités ne peuvent pas intéresser l'ensemble des adhérents.
 - Beaucaire vient de montrer, ce besoin de rencontre, nous allons d'ailleurs accompagner les Beaucairois dans leur "amicale". Pour prolonger cette opération, et poursuivre l'action "amicale" si bien amorcée en 2003 / 2004. nous envisageons de proposer au prochain CA de l'APHRAP de créer une Commission Beaucaire. Cette Commission permettra de concrétiser à la fois l'autonomie chère aux Beaucairois et son intégration dans l'APHRAP.
- 3 Poursuivre l'orientation prise avec le Flash Infos, pour une information plus fréquente, en temps plus réel et plus économique.
- 4 - Alléger notre fonctionnement (faire certaine réunion en groupe plus réduit).
 - Avoir des actions et ambitions réalistes
 - Pérenniser l'Association, Fidéliser nos adhérents et poursuivre la politique d'adhésions nouvelles auprès anciens " retrouvés, éloignés ou tout simplement négligents "
 - Concrétiser le transfert du Local des réunions du CA et du Bureau
- 5 Trouver le bon plan des dépenses / recettes sur la base 2004/ 2009 permettant une " tranquillité " sur un total de 10 années minimum.

Une remarque habituelle : un appel pour que certains d'entre vous rentrent dans les commissions, apporter leur énergie, leurs idées, un peu de leur disponibilité et un certain investissement et se mettre alors en position d'assumer éventuellement dans l'avenir d'autres responsabilités dans cette association que nous aimons bien.

Aucun vote ni contre, ni abstention, la résolution concernant les Rapports d'Activité et le Rapport Moral est adoptée à l'unanimité

2° Résolution :

-Rapport financier Approbation des comptes

Je rappellerais tout d'abord que les associations sans activité commerciale ne sont tenues qu'à un état de trésorerie et que la forme de présentation de cet état n'est pas définie.

De ce fait, nous avons choisi nos postes de trésorerie non pas en fonction de règles comptables, qui n'ont pas l'objet d'être, mais en fonction de nos choix stratégiques. C'est la raison pour laquelle des dépenses qui pourraient être imputées en fonctionnement le sont en activités. C'est le cas de la réception qui va suivre notre AG que nous considérons comme une rencontre amicale annuelle et donc une activité. Je précise cela afin de répondre à une question récurrente de nos précédentes assemblées. Le groupe Animation a pris en compte pour faire des économies l'organisation de cette "invitation"

Par ailleurs le document qui vous a été remis, simplifié, diffère dans sa présentation de celui affiché qui est l'outil de travail du Bureau et du CA. Dans ce document j'ai regroupé les postes afin d'en faciliter la lecture et surtout j'ai isolé les postes Recettes et Dépenses liés aux activités conviviales pour ne garder que le différentiel, c'est à dire la contribution nette de l'association. C'est cette contribution nette qui a son importance et non les montants respectifs des contributions des adhérents et du coût brut pour l'association. En effet ces montants sont tributaires de la nature de l'activité.

Au cours de l'année 2003 nos recettes se sont élevées à 3.272,98€ ne comprenant désormais que nos ressources propres se répartissant en :

- Cotisations pour 2515€, soit un plus de 740€ conséquence de l'augmentation de la cotisation en 2003.
- Revenus de notre compte épargne (737,98€)
- Divers pour 20€.

Nos dépenses pour la même période sont de 5.014.68€ se répartissant ainsi :

- ◆ Dépenses de fonctionnement : 3.544,05€ soit -351,22€. Cette économie est consécutive, pour l'essentiel, à la modification de nos publications et informations, en particulier le passage du bulletin trimestriel au Flash, mieux adapté aux besoins de la réactivité de l'information, par l'usage par exemple du courriel, et plus économe.
- ◆ Dépenses des activités : 1.524.63€ soit +227,37€ du fait du coût de la réception de l'Assemblée Générale. Ceci nous a conduit à revoir notre pratique à ce sujet cette année.
- ◆ Un remboursement de logiciel pour -54€.

Le résultat de l'année 2003 est donc en déficit de 1.741,70€, à rapprocher de la perte (hors subvention Aventis) de 2775,44€ que nous avons pour 2002.

Nous maîtrisons mieux nos dépenses afin de faire durer notre trésor de guerre.

Par ailleurs nous envisageons de reconduire la provision pour frais juridiques pour un montant de 10.000€ pour 2004.

Nos disponibilités au 31 décembre 2003 sont de 30.936,59€.

Le détail des comptes est disponible à la consultation dans une chemise déposée sur le Bureau de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration sortant sollicite de l'Assemblée quitus pour sa gestion 2003.

Aucun vote ni contre, ni abstention : la résolution concernant le Rapport financier, les résultats et l'approbation des Comptes de l'exercice 2003 est adoptée à l'unanimité

3° Résolution

-Cotisation

Après avoir augmenté nos cotisations pour 2003 et dans la suite logique d'une meilleure maîtrise de nos dépenses, nous vous proposons de faire une pause cette année et de reconduire, pour l'essentiel, les cotisations 2003 pour 2004.

Toutefois nous avons jugé utile de procéder à une certaine harmonisation sur des cotisations marginales en terme d'apport.

Ainsi nous vous proposons :

- Le maintien de la cotisation à 15€ pour les anciens adhérents,
- La réduction de la cotisation de 20€ à 15€ pour les anciens sympathisants,
- Le maintien de la cotisation à 20€ pour les couples, pour les nouveaux adhérents et sympathisants.

Pour la bonne forme, nous soumettons ces propositions à votre approbation par un vote à main levée.

Aucun vote ni contre, ni abstention : **la résolution concernant les Cotisations pour l'année 2004 est adoptée à l'unanimité**

-Présentation du budget 2004

voir tableau en pièce joint

4° Résolution

- Election du Conseil d'Administration

- Vous savez que depuis le début, nous souhaitons un certain renouvellement progressif du CA et que ce renouvellement se fasse d'une manière souple, élégante et "amicale" (sans vote sélectif) ce qui est souhaitable, pas facile mais possible comme aujourd'hui

Certes, je suis partagé car satisfait par le renouvellement souhaité, mais "attristé" par les départs inévitables. Ceci dit :

Tout d'abord un grand merci à ceux qui ne feront plus parti du prochain CA ; cette année en effet, 4 d'entre nous ont élégamment laissé leur place à des nouveaux

Tout d'abord merci à **Daniel Massiani qui fait partie du CA depuis 2000**

Merci aussi à **Jacques Bard** qui a pris en compte depuis 2 ans la présentation et la mise en forme de notre publication à votre entière satisfaction. S'étant géographiquement éloigné, il poursuivra malgré ce, (grâce à la messagerie électronique) ce rôle, je l'en remercie

Merci donc, mais regrets aussi, de voir se retirer du CA deux **membres fondateurs de l'Association**:

Merci Pierre Bruneau qui a beaucoup fait en trois ans en tant que secrétaire, c'est ensemble que nous avons construit ce volet indispensable de l'association, Pierre tu t'es énormément investi que ce soit en tant que Secrétaire, dans la Commission Animation et dans l'élaboration de la Lettre APHRAP, je te remercie personnellement et tout particulièrement.

Un grand Merci à Georges Petitbois, qui a su animer la Commission GR qu'il dominait parfaitement, mais en plus tu le sais, j'aimais travailler et avec beaucoup de complicité avec toi dans ton rôle de vice-Président. Ton pragmatisme nous était souvent très utile. Georges tu as en plus, rendu un service particulier, énorme et reconnu à l'Association en ayant permis notre accueil à la Destrousse, nous étions bien ici car presque chez nous, c'était très sympathique, ce qui a permis de créer une ambiance et un état d'esprit amical et de travail.

Enumération des candidats sortants qui se représentent : E. Baeza ; P. Benhaim ; P. Carles ; M. Faure ; B. Lachamp ; J. Savalli

Les candidats qui poursuivent leur mandat : N. Arpaja ; J. Escarras ; D. Martinez ; S. Moine ; A. Robert ; G. Riou ; G. Rols ; JM Vigliano

Nouveaux candidats : F. Cosmidès ; Mme Bonnet ; B. Dumarcher ; JC Dervyn

Aucun vote ni contre, ni abstention : **tous les candidats au renouvellement du Conseil d'Administration sont élus à l'unanimité.**

Le Conseil d'Administration 2004 sera donc composé de : N. Arpaja ; E. Baeza ; P. Benhaim ; M. Bonnet ; P. Carles ; F. Cosmidès ; B. Dumarcher ; JC Dervyn ; J. Escarras ; M. Faure ; B. Lachamp ; D. Martinez ; S. Moine ; A. Robert ; G. Riou ; G. Rols ; J. Savalli ; JM Vigliano

Ce vote termine l'assemblée générale, les participants sont invités à prendre la collation qui a été préparée par la commission animation.

Bernard Lachamp remercie tout particulièrement cette année, la Commission qui pour faire des économies, a assumé elle-même cette invitation sans apport de personnel extérieur.

Il remercie à nouveau Georges et la Mairie de nous avoir reçus aujourd'hui, en les remerciant par avance de bien vouloir nous accueillir ici pour notre prochaine Assemblée Générale.

